



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan de la politique du handicap

Question au Gouvernement n° 1941

Texte de la question

BILAN DE LA POLITIQUE DU HANDICAP

M. le président. La parole est à M. Julien Borowczyk.

M. Julien Borowczyk. « La main dans le chapeau », connaissez-vous la particularité de ce jeu ? Elle tient à la recherche d'équité parfaite entre les joueurs afin d'assurer l'égalité des chances. Le mot « handicap » provient de l'expression anglaise « *hand in cap* » qui désigne ce jeu en Grande-Bretagne, lieu où il a été inventé.

Contrairement à la déficience, d'origine biomédicale et peu évolutive, le handicap peut s'atténuer, voire disparaître. La clé d'une telle disparition réside dans la construction d'une société toujours plus inclusive, grâce aux aménagements et aux possibilités d'accompagnement qu'elle offre, ainsi qu'au regard bienveillant qu'elle doit faire naître chez ses concitoyens.

Cette démarche vertueuse sera demain mise à l'honneur au travers du DuoDay. Je passerai cette journée avec Dorine Bourneton. Paraplégique depuis trente ans, à la suite d'un accident d'avion, elle est devenue aujourd'hui la première femme pilote de voltige au monde. Je volerai à ses côtés dans un avion biplace qu'elle a fait aménager spécialement pour assurer des vols inclusifs d'initiation. Là-haut, ne sachant pas piloter, je serai la personne handicapée, comme aime à le rappeler Dorine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ; – M. Jean Lassalle applaudit également.*)

Son parcours prouve que le handicap n'est jamais une fatalité, mais au contraire, une source de diversité et qu'il a sa place dans chaque interstice de notre société. Pour autant, si l'inclusion fait consensus aujourd'hui, elle n'est pas aisée à instaurer et requiert une volonté forte de tous les acteurs.

Ainsi, depuis deux ans, les actions menées répondent à de véritables besoins : le déploiement massif des classes ULIS – Unité localisée pour l'inclusion scolaire – et le développement d'une école et de formations plus inclusives, la reconnaissance des droits à vie, la revalorisation de l'AAH – allocation aux adultes handicapés –, l'accompagnement réussi du DuoDay, ou encore la stratégie pour l'autisme.

Toutes ces mesures, que vous avez défendues, madame la ministre, comme la majorité, participent à une inclusion effective et durable, pour susciter le changement de regard et vaincre le handicap. Pouvez-vous préciser les grands axes de l'action que vous menez en matière de handicap afin de créer une société plus inclusive et ainsi permettre à tout le monde de participer équitablement au grand jeu de la vie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État chargée des personnes handicapées*. Je vous remercie pour votre engagement. Vous allez passer une très belle journée demain aux côtés de Dorine Bourneton que je connais bien. C'est un grand moment de vérité que de voir une personne handicapée plus talentueuse que soi. C'est une belle leçon de vie.

Depuis deux ans, nous sommes mobilisés pour changer les choses.

M. Pierre Cordier. Il n'y a pas que vous !

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État*. S'agissant du pouvoir d'achat, je rappelle que l'AAH sera portée à 900 euros, au 1er novembre 2019, soit une hausse de près de 90 euros en moins de deux ans pour le 1,1 million de bénéficiaires. Cela représente un investissement de la nation de 2 milliards d'euros tout à fait justifié. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Quant aux droits à vie, depuis le 1er janvier, plus de 20 000 personnes ont obtenu le renouvellement de leur allocation adulte handicapé à vie et 15 000 familles jusqu'aux vingt ans de leur enfant. C'est ainsi que l'on change la donne de manière concrète. (*Mêmes mouvements.*)

Mais ce n'est pas tout : nous simplifions et nous restaurons la dignité des personnes en consacrant le droit de vote pour les personnes handicapées majeures sous tutelle, le droit de se marier, de se pacser et de se soigner sans l'autorisation d'un juge. (*Mêmes mouvements.*)

Mais ce n'est pas tout : nous simplifions et nous restaurons la dignité des personnes en consacrant le droit de vote pour les personnes handicapées majeures sous tutelle, le droit de se marier, de se pacser et de se soigner sans l'autorisation d'un juge. (*Mêmes mouvements.*)

L'ensemble du Gouvernement avance. Jean-Michel Blanquer et moi sommes engagés dans le grand chantier de l'école inclusive. Nous changeons la donne.

M. Pierre Cordier. Les associations ne sont pas de votre avis !

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État*. Nous faisons entrer le médico-social dans l'école pour que les parents puissent légitimement retrouver une vie professionnelle normale.

Muriel Pénicaud et moi travaillons sur l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Nous cherchons à limiter les sur-handicaps dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme. Nous instaurons un forfait d'intervention précoce avec un reste à charge zéro pour les familles. Une intervention précoce permettra aux enfants d'aller à l'école de la République dès trois ans comme tout le monde.

M. Aurélien Pradié. Vous êtes formidables ! Ne changez rien !

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État*. Voilà comment nous changeons la donne de manière pragmatique. Nous pouvons nous encourager mutuellement à participer dès demain au DuoDay. (*Mêmes mouvements.*)

Données clés

Auteur : [M. Julien Borowczyk](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1941

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2019](#)